

Il suffit de dire son choix

« En 2009, c'est décidé, je dis mon choix sur le don d'organes à mes proches et je demande leur avis. » Personne n'a pu échapper au slogan de la campagne de réflexion sur le don d'organes et la greffe, courant mars dans les médias nationaux. Cette année, le don d'organes a été déclaré grande cause nationale par le gouvernement.

En France, il y a deux moyens légaux de signifier son choix sur le don d'organes : la transmission orale à ses proches quelle que soit sa position et, pour ceux qui sont opposés au don, l'inscription au registre national des refus. Dans certains cas, la famille hésite et, parfois, dans le doute, met en avant un refus de prélèvement. Ainsi, en 2008, le taux d'opposition au prélèvement exprimé par les donneurs potentiels ou par leurs proches avoisinait les 30 %, comme les années précédentes.

L'Agence de la biomédecine a publié ce mois-ci les premiers résultats de l'activité de prélèvements et de greffes d'organes en France. L'activité nationale se maintient en 2008 au niveau

de 2007, comme pour la région Ile-de-France. En 2008, 229 donneurs ont été prélevés dans la région et 1 414 greffes ont été réalisées. Comme les années précédentes, le nombre de patients en attente de greffe ne cesse d'augmenter. 102 malades sont décédés faute de greffe à temps.

Pénurie de reins et de foies

Après une progression régulière du nombre de greffes, cette activité se maintient en 2008 en Ile-de-France. Cependant, le nombre de certaines greffes a légèrement augmenté par rapport à 2007 : + 3,3 % pour le cœur, + 11 % pour le cœur-poumons. Les greffes intestinales ont quant à elles connu une très forte progression, passant de 2 en 2007 à 11 en 2008. La pénurie est plus marquée pour certains organes. Parmi les patients ayant eu besoin d'une greffe l'an dernier, pour 71 %

cela concernait le rein et pour 17 % le foie.

La technique de greffe est de mieux en mieux maîtrisée, avec des résultats en termes de durée et de qualité de vie en constante progression. Le succès de cette thérapeutique et le vieillissement de la population entraînent un recours toujours plus fréquent aux greffes d'organes.

• www.dondorganes.fr



Le guide d'information diffusé par les associations et les centres hospitaliers en faveur de la greffe.